

POUISSE
après

POUISSE,

regagnons
du terrain

GUIDE POUR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Porté par le Centre d'écologie urbaine de Montréal, le projet *Sous les pavés* vise à libérer le sol de l'asphalte afin de reverdir des espaces publics et privés. Il encourage les communautés et les citoyen·nes à adopter des pratiques inspirantes pour rendre nos milieux de vie plus résilients face aux changements climatiques.



Vous êtes représentant·e d'un organisme communautaire ?

En tant qu'organisme communautaire, que vous soyez propriétaire ou locataire de site, il est possible de contribuer aux efforts de déminéralisation et de faciliter les démarches de citoyen·nes engagé·es. Découvrez comment vous impliquer !

COMMENT AGIR ?

- 👉 Réalisez un projet **Sous les pavés** avec votre communauté afin de créer un nouvel espace frais, convivial et résilient.
- 👉 Accompagnez les groupes citoyens qui souhaitent s'engager dans un projet **Sous les pavés**.
- 👉 Faites part à vos élu·es de vos préoccupations liées aux effets de la présence de surfaces imperméables sur l'environnement et la qualité de vie.
- 👉 Contactez votre municipalité pour savoir si des subventions existent en faveur de la déminéralisation et du verdissement.
- 👉 Mettez en place un programme de subventions pour soutenir les citoyen·nes ou les organisations qui souhaitent déminéraliser et verdir leur propriété. Votre municipalité, des fondations ou des programmes gouvernementaux pourraient vous permettre de financer ce genre d'initiative.
- 👉 Informez et sensibilisez le public sur les démarches de déminéralisation et sur les bénéfices que représentent les végétaux et les infrastructures vertes pour la santé et l'environnement.

EN TANT QUE LOCATAIRE

- 👉 Contactez votre propriétaire pour l'inciter à agir en faveur de la déminéralisation. Pourquoi pas en remplaçant quelques cases de stationnement ou une partie de la cour asphaltée par de la verdure ?
- 👉 Portez-vous volontaire pour donner un coup de main aux actions de déminéralisation et de verdissement menées par votre propriétaire.





EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE

- Profitez d'une période de rénovations pour améliorer la gestion de l'eau sur votre propriété.
- Installez des barils récupérateurs d'eau de pluie ou aménagez un jardin de pluie qui captera l'eau et la gardera sur place pour lui permettre de s'infiltrer naturellement dans le sol.
- Réduisez les surfaces imperméables de votre cour ou de votre stationnement. Pour briser l'asphalte, un marteau piqueur, facilement disponible à la location, est très efficace. Cassez l'asphalte, enlevez-le et recouvrez la surface de bonne terre.
- Afin d'identifier les espaces à désasphalter et à verdir, évaluez vos besoins réels en termes de stationnement et mettez en place des mesures incitatives pour favoriser les modes alternatifs à l'automobile.
- Améliorez l'espace de stationnement que vous conservez en utilisant des revêtements extérieurs plus perméables et en installant des bandes de verdure et des arbres. Ces solutions sont efficaces et peu coûteuses.
- Misez sur des infrastructures vertes qui contribuent à réduire les effets d'îlots de chaleur, permettent une gestion plus durable des eaux de pluie et une meilleure résilience du territoire face aux changements climatiques.
- Verdissez votre terrain en choisissant des espèces indigènes adaptées à votre zone de rusticité et en prenant soin d'intégrer plusieurs strates de végétation (couvre-sol, petits végétaux, arbustes et arbres).
- Engagez-vous à poser une toiture blanche ou verte lors de vos prochains travaux de réfection. Vous pourriez réduire vos coûts en énergie pour le chauffage et la climatisation en plus de contribuer à la réduction des volumes d'eau envoyés au sol.

QU'EST-CE QUE J'Y GAGNE ?

- 1 Contribuez à l'embellissement du secteur dans lequel votre organisation est implantée. Que c'est bon de respirer la beauté !
- 2 Créez des milieux de vie sains et chaleureux pour les citoyen·nes et favorisez la réappropriation des espaces publics par les communautés.
- 3 En positionnant judicieusement les arbres et arbustes sur votre terrain, vous pourriez réduire à terme vos coûts de chauffage et de climatisation de 20 à 30 %.
- 4 En bénéficiant d'un environnement plus vert, vous rendez votre travail plus agréable, tout en offrant un espace convivial aux usager·ères de vos services.
- 5 La mise en place de projets collectifs, comme une journée de plantation, permet de consolider l'esprit d'équipe. Une bonne idée d'activité de team building !
- 6 Développez les connaissances et le pouvoir d'agir des communautés sur des enjeux urbains, climatiques et environnementaux. Contribuez positivement à la lutte contre la crise climatique, en posant des actions concrètes sur des enjeux qui touchent directement votre communauté au quotidien.
- 7 Rendez votre site plus résilient face aux fortes précipitations en permettant au sol de jouer son rôle d'éponge. Vous empêchez ainsi l'eau de ruissellement de faire déborder les égouts !
- 8 En joignant vos efforts de verdissement à ceux d'autres organismes, vous soutenez l'élan collectif de libération du sol au Québec !



DE L'ASPHALTE VERS UN MILIEU DE VIE

Le guide [De l'asphalte vers un milieu de vie](#) vous accompagne pour mettre en œuvre un projet *Sous les pavés*, à chaque étape du processus.

AMÉNAGEMENT D'ÎLOTS DE FRAÎCHEUR

Consultez le guide [Aménager des îlots de fraîcheur et améliorer les espaces de vie : Guide pour les gestionnaires d'habitation](#) afin de vous inspirer dans vos projets de verdissement pour créer des milieux de vie plus frais, sains et écologiques.

PLANTES GRIMPANTES

Le guide [Les plantes grimpantes : une solution rafraîchissante](#) vous accompagne afin de transformer vos surfaces verticales en murs vivants !

CONCEPTION D'UN JARDIN DE PLUIE

Ce [guide pour bien concevoir un jardin de pluie](#) a été produit par l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche. Il vous accompagne dans l'aménagement d'un jardin de pluie sur votre terrain, afin de bien choisir l'emplacement et les dimensions.

GUIDE POUR L'AMÉNAGEMENT DE STATIONNEMENTS

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a produit le guide [Lutte aux îlots de chaleur urbains - Aménagement des aires de stationnement - Guide à l'intention des concepteurs](#) visant à contrer la formation d'îlots de chaleur urbains dans les aires de stationnement. Cette norme fournit des lignes directrices et des recommandations pour améliorer la performance thermique de ces espaces.

TOITS VÉGÉTALISÉS OU BLANCS

Écohabitation a rassemblé une foule d'informations pertinentes sur les [toits végétalisés](#) et [les toits blancs](#), afin de vous guider dans l'aménagement de ces types de toitures écologiques. La [Régie du bâtiment du Québec](#) vous informe également sur les exigences propres aux toits végétalisés.

CAMPAGNE ILEAU

Vous êtes situé dans l'Est de Montréal ? Dans le cadre de la [campagne ILEAU](#), le Conseil régional de l'environnement de Montréal propose aux propriétaires un soutien technique et financier pour verdir leurs espaces. N'hésitez pas à les contacter pour leur parler de votre projet !

SUBVENTIONS

Certaines municipalités proposent des subventions pour encourager le verdissement et lutter contre les îlots de chaleur urbains. Contactez votre municipalité pour savoir plus !

ACCOMPAGNEMENT SOUS LES PAVÉS

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement du Centre d'écologie urbaine de Montréal pour développer un projet *Sous les pavés* avec votre communauté ? Contactez notre équipe à l'adresse souslespaves@ecologieurbaine.net.

Que vous soyez une organisation, un-e citoyen-ne, un organisme communautaire, un-e élu-e ou une municipalité, vous pouvez passer à l'action pour lutter contre les méfaits de la minéralisation et libérer le sol!